



Agence pour l'Evaluation de
la Qualité de l'Enseignement Supérieur

Evaluation du cursus bachelier en Soins infirmiers 2010-2011

RAPPORT FINAL DE SYNTHÈSE

**Haute Ecole de la Province du Hainaut – Condorcet (HEPH-Condorcet)
(Ex- Haute Ecole Provinciale de Charleroi Université du Travail (HEPCUT))**

Comité des experts :

Mme Blandine MAES, présidente,
Mmes Françoise HAPPART, Dominique GAINVORSTE et Aurélia BUSTILLO
et M. Frederik DE DECKER, experts.

14 juin 2011

INTRODUCTION

L'Agence pour l'Évaluation de la Qualité de l'Enseignement Supérieur (AEQES) a procédé en 2010-2011 à l'évaluation du cursus bachelier soins infirmiers

Le comité des experts, mandaté par l'AEQES, s'est rendu à l'ancienne Haute Ecole Provinciale de Charleroi Université du Travail (HEPCUT), nouvellement Haute Ecole de la Province du Hainaut – Condorcet, les 25 et 26 novembre 2010. Le présent rapport rend compte des conclusions auxquelles sont parvenus les experts après la lecture du rapport d'autoévaluation rédigé par l'entité et à l'issue de leurs auditions et des observations qu'ils ont pu faire *in situ*.

Le comité des experts tient à remercier tous ceux qui l'ont accueilli: la direction, les coordonnateurs du processus d'autoévaluation, les personnels pédagogiques et techniques, étudiants et anciens étudiants. Il remercie également tous ceux qui ont joué le jeu de l'autoévaluation, puis de l'évaluation et ce, avec enthousiasme et professionnalisme. Les membres du comité tiennent à souligner qu'ils se sont collectivement et individuellement enrichis au contact des pratiques et des réflexions menées dans cette formation.

L'objectif du présent rapport est de faire un état des lieux des forces et faiblesses du programme évalué et de proposer des recommandations pour aider l'entité à construire son propre plan d'amélioration.

Présentation de l'institution

Le siège de l'ancienne Haute Ecole Provinciale de Charleroi – Université du Travail (HEPCUT) est fixé à Charleroi. Depuis le 15 septembre 2009, la HEPCUT a fusionné avec la Haute Ecole Mons-Borinage-Centre (HEPMBC) et la Haute Ecole Provinciale du Hainaut Occidental (HEPHO). De la fusion de ces trois institutions provinciales d'enseignement supérieur est née la Haute Ecole de la Province de Hainaut-Condorcet (HEPH-Condorcet). Elle est constituée de sept catégories d'enseignement supérieur : économique, paramédicale, pédagogique, sociale et technique, arts appliqués et agronomie.

L'implantation de soins infirmiers, l'IPKN, se situe à Montignies sur Sambre.

PRINCIPALES FORCES RECONNUES

- 1 Le comité des experts souligne l'articulation des différentes sections avec les services centraux de la HE pour le développement de la démarche qualité. Il constate que la cellule qualité de la HE est un appui important pour les différentes catégories.
- 2 Au sein de la HEPCUT, des dispositifs ont été mis en place afin de rendre visibles les processus qualité mis en œuvre. Des groupes de réflexion (exemple : le GTAQ/Groupe de Travail pour l'Amélioration de la Qualité au niveau de la HE) se sont constitués et incluent des représentants de toutes catégories ainsi que des coordinateurs qualité. Un état d'avancement de la qualité est transmis aux différents conseils, un feuillet d'information *Quality News* est diffusé sur le campus numérique de la HEPCUT.
- 3 Le comité des experts pointe l'existence d'outils d'évaluation créés par des groupes de réflexion qualité institutionnels et réinvestis dans le cadre de l'autoévaluation.
- 4 Le comité des experts apprécie les différentes améliorations envisagées et apportées depuis la remise du rapport du rapport d'autoévaluation (RAE).
- 5 Les experts notent que la description de l'organisation et du fonctionnement de la section Soins infirmiers est explicite et lisible au sein de la Haute Ecole. Les rôles de l'équipe sont bien identifiés par les étudiants.
- 6 Concernant la participation des étudiants aux instances décisionnelles, le comité des experts note quelques initiatives mises en œuvre par la section dans le but de présenter les objectifs des divers conseils. Une information est effectuée auprès des étudiants afin de les sensibiliser aux rôles actifs qu'ils peuvent y jouer.
- 7 La HE favorise les partenariats. Elle met ses laboratoires et ses ressources matérielles et humaines à disposition des établissements provinciaux d'enseignement de tout niveau. Des coopérations avec les milieux professionnels et d'autres institutions sont établies pour les conventions de stages et les travaux de fin d'études (TFE).

PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION

- 1 Au niveau de la démarche qualité, le comité des experts note une utilisation partielle des enquêtes menées dans le cadre du RAE. Il regrette également la faible traçabilité des données quantitatives pour certaines démarches d'évaluation.
- 2 Le comité des experts constate la faible participation des étudiants de la section paramédicale au sein des divers conseils. Les raisons sont multiples (éloignement du lieu des réunions, grande présence en stage pour les étudiants de 3^{ème} année, etc.). Malgré les initiatives prises par la section, les étudiants semblent encore

manquer d'informations concernant les différents conseils, leurs rôles et leurs missions. Il n'existe pas de procédure au sein de la HE pour faciliter la participation des délégués au fonctionnement des organes décisionnels (via, par exemple, une décharge de cours ou de stage).

- 3 Par ailleurs, les étudiants de la section semblent avoir des difficultés à être entendus. Ils disent regretter que leur avis ne soit pas pris en compte lorsqu'ils sont interrogés.

RECOMMANDATIONS

- 1 Le comité des experts invite la section à pérenniser le processus au-delà de la dynamique mise en place lors de la démarche d'autoévaluation. Il semble opportun d'augmenter le temps de travail de la coordinatrice qualité de la section afin qu'elle puisse mettre en œuvre les actions correctrices et continuer les actions engagées dans la catégorie. Le comité des experts recommande également à la section de tenir compte des résultats des enquêtes réalisées et de les intégrer dans le processus d'amélioration de la qualité de la formation.
- 2 Le comité des experts propose à la section de développer des outils de suivi qualité, notamment en s'inspirant de ce qui a été proposé dans le RAE (exemple: feuillet *Quality news*, forum qualité).
- 3 Le comité des experts recommande à la section de continuer le travail de sensibilisation auprès des étudiants afin qu'ils prennent conscience des rôles actifs qu'ils peuvent jouer au sein des différents conseils.
- 4 Le comité des experts encourage la HE à poursuivre les actions engagées afin de permettre aux étudiants de voter et de participer activement à ces conseils. Il suggère à la section de prévoir un conseil représentatif des étudiants de la section paramédicale pour le site de Charleroi.
- 5 Au niveau des partenariats, le comité des experts encourage la section à développer encore davantage ses collaborations avec les différents établissements hospitaliers environnants.

CHAP 2 : Les programmes d'études

En préambule, le comité des experts tient à préciser qu'il a été informé des travaux actuellement en cours au sein du Conseil général des Hautes Écoles (CGHE) sur l'élaboration de référentiels de compétences thématiques.

PRINCIPALES FORCES RECONNUES

- 1 La fusion des trois sites a généré une dynamique de changement. Les différents personnels se rencontrent régulièrement pour mener une réflexion inter-site qui prévoit une harmonisation des objectifs et des modalités du programme de formation Soins infirmiers (conventions de stages, modalités d'évaluation communes, évaluation de l'enseignement clinique). Une cellule GTEPE (Groupe de Travail Evaluation Pratiques d'Enseignement) a vu le jour au sein de la nouvelle HE fusionnée.
- 2 La section développe l'apprentissage autonome de l'étudiant face à l'acquisition des savoirs par l'intermédiaire d'une approche pédagogique diversifiée. Les enseignants de la catégorie ont recours à diverses méthodes d'évaluation.
- 3 Le comité des experts souligne l'élaboration d'une charte sur l'analyse des pratiques enseignantes.
- 4 Il a également pu constater qu'il existe un système commun d'évaluation des enseignements par les étudiants pour l'ensemble de la HE Condorcet (conformément au décret du 18 juillet 2008).
- 5 L'accès au campus numérique est opérationnel et fonctionnel. Les syllabi sont mis à disposition des étudiants sur la plateforme. Les objectifs généraux opérationnels et les modes d'évaluation sont déclinés dans les fiches de cours. Par ailleurs, le comité des experts souligne que la plateforme numérique est utilisée pour la mise en œuvre d'un système de remédiation et de renforcement dans certaines matières. En outre, il constate que la séance d'information relative à l'utilisation de cette plateforme et du courriel mise en place récemment a été appréciée par les étudiants. L'utilisation du campus numérique permet également de nombreux échanges de courriel entre étudiants et enseignants, renforçant la communication et la convivialité.
- 6 Le comité des experts souligne la disponibilité des professeurs pour permettre aux étudiants des rattrapages sur les matières de base. Il note également les séances de remédiation proposées par les enseignants, la mise à la disposition de locaux et de matériel permettant la répétition d'exercices de pratique professionnelle à la demande des étudiants.
- 7 Au niveau des stages, le comité des experts souligne l'obligation pour les étudiants d'avoir un contrat pédagogique qui favorise la traçabilité de leur progression dans la réalisation des soins. Pour les étudiants de 1^{ère} année, la présence d'étudiants de 3^{ème} année et de 2^{ème} année sur le même lieu de stage est un atout. En effet, les plus expérimentés jouent le rôle de coach, ce qui permet de renforcer l'encadrement de terrain parfois déficitaire.
- 8 L'horaire des stages a été revu et aménagé, en collaboration avec les terrains de stage, afin de permettre aux étudiants de commencer leur journée en même temps que le personnel et d'être intégrés entièrement à l'équipe.
- 9 Une réunion entre les différents partenaires (enseignants, ICAN¹, direction des hôpitaux) est programmée afin d'améliorer les conditions de stages des étudiants. Dans le cadre de la fusion, des réunions ont lieu entre les

¹ Infirmière Chargée de l'Accompagnement des Nouveaux

représentants des différents sites de Condorcet afin d'élaborer une convention de stage commune, permettant un meilleur partenariat école-hôpital. Les étudiants disent être bien préparés à la gestion du dossier infirmier et à l'écriture en transmissions ciblées.

- 10 Une enquête formelle a été réalisée auprès des étudiants afin de recueillir leur avis sur les conditions d'encadrement des différents lieux de stage.
- 11 En ce qui concerne le travail de fin d'études (TFE), les étudiants se considèrent, de façon générale, relativement bien encadrés et outillés pour réaliser ce travail. Un document d'aide à la rédaction du TFE est distribué mentionnant le processus tout au long des trois années de formation. Dans le cadre de la nouvelle HE, des groupes de travail se penchent sur des documents pédagogiques communs aux trois sections BSI avec une insertion dans le système ISO.
- 12 Le comité des experts souligne l'initiative de la section de mettre en place un atelier « Stress et lâcher-prise » en 3^{ème} BSI. Il note également le projet d'organisation de groupes de parole pour les étudiants en partenariat avec l'hôpital concernant la gestion du stress liée aux expériences de stages.

PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION

- 1 Le comité des experts note seulement trois maîtres-assistants (MA) infirmiers pour prendre en charge 13 à 18 cours différents. Il pointe également que l'attribution des tâches d'enseignement est communiquée trop tardivement au corps enseignant, ce qui peut générer de l'insécurité pour certains enseignants et entraîner des effets négatifs sur la préparation des cours.
Lors de la visite, le comité des experts a pu constater une certaine inégalité dans la qualité d'actualisation des supports de cours.
- 2 Le nombre de professeurs invités pour les cours théoriques (spécialisation médicale) génère parfois des difficultés pour la programmation des enseignements. De plus, les professeurs de matières fondamentales travaillent, pour la plupart, sans concertation, ce qui entraîne des redondances dans le programme. Le comité des experts souligne également un manque de contacts formels entre les MA en vue de créer des synergies entre les cours. Le comité des experts pointe enfin une insuffisance de réunions formelles pour renforcer la cohérence du programme. Les objectifs des cours devraient découler d'un effort collégial entre les différents enseignants.
- 3 En ce qui concerne les stages, le comité des experts relève que les dispositions légales ont entraîné la diminution du nombre d'heures de stage et d'encadrement des étudiants. Le comité des experts regrette qu'une diminution du nombre d'heures de stage en enseignement clinique ait été appliquée au profit d'autres matières. Quant à l'organisation et la planification des stages sur les trois années de formation, certains étudiants regrettent un manque de cohérence dans l'attribution des terrains de stages (par exemple: manque de pluralité des terrains de stage pour certains étudiants). Ils expriment également leurs difficultés quant à l'absence d'infirmier référent-école dans certaines unités. De plus, ils disent se sentir peu préparés, encadrés et soutenus dans le cadre de la préparation et au cours de leur stage. Ils soulignent des contradictions au niveau de l'apprentissage des techniques par les différents MFP. Ils regrettent le peu de cours pratiques au sein de la section. Certaines situations déficitaires d'encadrement en stage ne leur permettent pas de réaliser certains soins. Le comité des experts pointe que le problème de l'encadrement des stagiaires est urgent et qu'il a été relevé par tous les intervenants lors des entretiens.
- 4 Le comité des experts souligne un déficit en ateliers de communication professionnelle (jeux de rôles, études de cas cliniques, etc.). Les étudiants ont exprimé des souhaits pour une meilleure préparation de l'approche des situations face à la mort, à l'accompagnement des patients en soins palliatifs par exemple.
- 5 Le comité des experts pointe enfin qu'il existe peu de contrôle continu. Les étudiants semblent peu préparés aux examens finaux.

- 1 Il semble important de prévoir une répartition équitable des tâches à accomplir entre les différents personnels (MA, coordinateur de stage, MFP) et de prévoir un ajustement du nombre de MFP au sein de la HEPH-Condorcet.
- 2 Les experts invitent la section à concrétiser les intentions d'harmonisation au niveau des rapports de stages, des pondérations liées à l'évaluation clinique, des stages extérieurs, de l'évaluation des enseignements sur les trois sites. Le comité des experts propose d'introduire la concertation et la guidance pédagogique au niveau de la HE.
- 3 Dans l'attente d'un nouveau référentiel des compétences programmé au niveau de la Communauté française, le comité des experts recommande à la section d'anticiper, de commencer à travailler sur les compétences à atteindre aux différents niveaux du cursus, d'articuler le référentiel avec les objectifs et le contenu du programme, la conception et les outils d'évaluation.
- 4 Les experts incitent les enseignants à veiller à l'actualisation des supports de cours, notamment en se basant sur l'*Evidence Based Nursing* (EBN) et les données scientifiques. Il propose d'accentuer l'utilisation de la plateforme pédagogique pour favoriser le *e-learning*, avec un accompagnement adéquat.
- 5 Le comité des experts propose de systématiser les réunions de coordination pédagogique entre les enseignants. Il suggère, en parallèle de la coordination des stages, une coordination pédagogique qui pourrait organiser la concertation et la guidance pédagogique.
- 6 Le comité des experts encourage l'équipe enseignante à mettre en place des activités interdisciplinaires entre les sections de la catégorie et avec les autres catégories. La transversalité des enseignements et la transdisciplinarité devraient être explorées (par exemple avec la section kinésithérapie). La mutualisation des cours devrait être renforcée.
- 7 En ce qui concerne le TFE, le comité des experts suggère aux enseignants de sécuriser les étudiants en les informant sur les mesures transitoires en cours (harmonisation due à la certification ISO).
- 8 Au niveau des stages, le comité des experts recommande vivement d'intensifier les supervisions, d'organiser les encadrements afin de pouvoir évaluer la prise en charge globale du patient et non des soins isolés, de renforcer les évaluations formatives avant les certificatives. Il suggère d'utiliser des cas cliniques afin de développer le débriefing des stages. Il recommande également de renforcer les réunions entre le staff professoral et les infirmiers en chef, de revoir avec eux la grille d'évaluation des stages et de soutenir les professionnels dans leur mission pédagogique. Les stages devraient pouvoir être davantage supervisés en donnant les moyens en ressources humaines à la section. Enfin, le comité des experts recommande aux enseignants MA et MFP de clarifier la notion de contrat pédagogique pour une meilleure compréhension et utilisation des outils mis à disposition des étudiants.
- 9 Le comité des experts encourage les enseignants à prévoir la mise en œuvre des projets en veillant à utiliser des personnes ressources neutres et extérieures à la section, notamment en ce qui concerne les ateliers « gestion du stress ». Il suggère d'organiser des groupes de parole pour les étudiants durant les trois années de formation, notamment, lorsqu'ils vivent des expériences difficiles de soins. Le comité des experts recommande enfin aux enseignants de renforcer les compétences de communication, de relation d'aide tout au long de la formation.
- 10 Il serait opportun de développer l'évaluation des activités d'enseignement en partenariat avec les différents professeurs statutaires et invités afin de les intégrer au dispositif et générer des effets positifs sur les pratiques pédagogiques.

- 11 Enfin, le comité des experts recommande aux enseignants de mettre en place un lexique pour les cours de sciences fondamentales notamment les cours de bactériologie. Il encourage la section à mettre en œuvre une évaluation continue formative des enseignements afin de préparer au mieux les étudiants aux examens finaux.

CHAP 3 : La vie étudiante

PRINCIPALES FORCES RECONNUES

- 1 Les canaux et les modalités de diffusion des informations sont considérés comme assez satisfaisants par les étudiants. Le tableau d'affichage (valves) est identifié par une dénomination particulière en fonction de l'utilité.
- 2 En matière d'aide à la réussite, le comité des experts note différents dispositifs. Il existe un pôle d'aide à la réussite organisé par la HEPCUT en collaboration avec l'Université de Mons (UMons). Ce service a été consolidé, des actions transversales sur les différentes implantations ont été mises en œuvre notamment avec l'académie d'été dont l'objectif est d'assurer pour les étudiants la meilleure transition possible entre le secondaire et le supérieur en insistant sur les méthodes de travail et d'apprentissage.
- 3 Le comité des experts souligne les diverses activités de remédiation bénévoles proposées aux étudiants après les résultats des examens du premier semestre. Un système de tutorat par les pairs a été mis en place. Il existe également un système de parrainage à l'attention des nouveaux arrivés.
- 4 Le comité des experts salue l'initiative concernant la programmation d'une visite de l'hôpital organisée par les MFP afin de permettre aux étudiants de 1^{ère} année de prendre connaissance des lieux avant le stage.

PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION

- 1 Les canaux de communication semblent correspondre aux attentes des étudiants. Cependant, il existe toujours des difficultés à obtenir et à transmettre des informations précises sur les modifications de cours, etc.
- 2 Le comité des experts note la faible connaissance de la valeur des ECTS et de l'évaluation de la charge de travail tant par les enseignants que les étudiants. En effet, il semble que le volume des crédits dans la section ait été attribué proportionnellement au nombre d'heures et non en fonction de la charge de travail réelle des étudiants.
- 3 Le comité des experts souligne enfin le manque de fréquentation des activités de remédiation par les étudiants.

RECOMMANDATIONS

- 1 Le comité des experts propose de poursuivre les actions correctrices afin d'optimiser la communication interne. Le tableau d'informations mis en place dans le bâtiment devrait être optimisé afin de rendre la transmission d'informations plus efficiente.
- 2 Pour augmenter la lisibilité des ECTS, le comité des experts est d'avis qu'il est indispensable de revoir la charge de travail des étudiants. Pourquoi par exemple ne pas mettre en place une enquête?
- 3 Le comité des experts suggère que la HE réfléchisse aux raisons expliquant le manque de fréquentation du dispositif de remédiation. Il propose d'introduire et d'intensifier les remédiations liées à des concepts transversaux tels que la maîtrise du calcul, de la langue, etc.
- 4 Enfin, il suggère à la HE d'envisager un suivi de cohortes pour objectiver les besoins des étudiants notamment pour repérer leurs pré-requis afin d'anticiper et de développer l'académie d'été.

CHAP 4 : Les ressources

PRINCIPALES FORCES RECONNUES

- 1 Au niveau des ressources humaines, la HE prévoit de mettre en place un coordinateur-relais dans la section dont le profil de fonction reste à définir.
- 2 Le comité des experts pointe une organisation structurelle souple qui facilite les échanges entre les enseignants statutaires et une disponibilité pour l'accueil des nouveaux enseignants. Il souligne l'effort d'accompagnement des nouveaux arrivants, notamment par le coaching des MFP.
- 3 La visite des lieux a permis au comité des experts de constater la présence de locaux spacieux. La section paramédicale est dotée d'un internat, d'un restaurant et d'un gymnase. Le comité des experts a repéré des infrastructures bien entretenues. La bibliothèque de la section possède des ouvrages à vocation scientifique dans le domaine des formations paramédicales. Une salle de lecture accueille environ 20 étudiants. Elle comporte 10 ordinateurs faisant partie intégrante du réseau pédagogique. La bibliothèque publique principale de l'Université du Travail (UT) joue également le rôle de bibliothèque centrale de la HE.
- 4 La HE met des ressources matérielles et humaines à disposition d'autres établissements en vue de mieux partager des locaux provinciaux et d'établir un plan d'équipement cohérent.

PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION

- 1 Le comité des experts souligne une charge de travail importante pour le personnel enseignant vu notamment le cumul des affectations à des cours de pratique et de théorie. Ce manque de personnel a une répercussion sur la qualité des stages et de l'enseignement. L'attribution des charges d'enseignement semble parfois aléatoire et insuffisamment anticipée.
- 2 Les fonds semblent extrêmement limités dans la HE pour la formation continue des enseignants. Par ailleurs, les enseignants disent avoir une charge de travail trop élevée, ce qui implique des difficultés pour trouver du temps pour participer à des formations.
- 3 L'infrastructure des classes de techniques et leurs équipements ne sont pas toujours adaptés au nombre croissant et aux besoins des étudiants.
- 4 Le comité des experts note que le matériel informatique est insuffisant par rapport aux besoins des enseignants qui l'utilisent.

RECOMMANDATIONS

- 1 Il semble indispensable d'ajuster le nombre de MFP le plus rapidement possible afin de garantir la qualité de la formation. Une procédure doit être formalisée par la section afin de mettre en place un accompagnement des nouveaux MA et MFP.
- 2 Le comité des experts recommande à la catégorie d'établir un système de bilan de fonctionnement et d'activités dans le cadre du développement professionnel des personnels.
- 3 Il souligne l'importance d'objectiver les besoins en formation des enseignants. Dès lors, le comité des experts recommande à l'institution la formalisation d'une vision de la gestion des ressources humaines à moyen et long termes.

- 4 Enfin, le comité des experts invite la catégorie à renforcer l'accès internet à la bibliothèque afin de permettre aux étudiants d'accéder aux ouvrages médicaux et aux bases de données. Il recommande d'innover dans le matériel didactique pour les cours de pratique afin d'être au plus près de la réalité professionnelle en développant un système de mutualisation avec les autres sites et sections.

CHAP 5 : L'entité dans son contexte

PRINCIPALES FORCES RECONNUES

- 1 La nouvelle HEPH-Condorcet a pour objectif de créer et d'organiser « le bureau de la recherche appliquée et des services à la collectivité ».
- 2 Le comité des experts a pu constater que l'identité de la section est très marquée localement malgré la fusion. L'implication du personnel, la convivialité entre les membres et la structure de petite taille favorisent la communication entre les différents partenaires.
- 3 Le comité souligne également que les enseignants, lorsqu'ils le peuvent, participent à des colloques, s'engagent à communiquer et à partager leurs expériences avec leurs collègues. Les hôpitaux (terrain d'intégration professionnelle) invitent les enseignants à participer à leurs formations permanentes.
- 4 La situation géographique centrale de la HE offre une forte opportunité.

PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION

- 1 Le comité des experts note l'absence d'une politique de recherche au sein de la section. Le comité des experts incite la HE à réfléchir à cette question et à favoriser les initiatives professionnelles.
- 2 Le comité des experts a constaté une faible mobilité des étudiants à l'étranger. Les étudiants semblent peu intéressés par les stages internationaux.
- 3 Par ailleurs, il est à noter que peu de formations à visée communautaire sont réalisées.

RECOMMANDATIONS

- 1 Le comité des experts suggère à la section d'entretenir des relations et des collaborations qui peuvent soutenir des recherches pour l'amélioration de la qualité des services offerts aux bénéficiaires de soins et pour l'amélioration de la formation.
- 2 Le comité des experts recommande à la section d'envisager une plus grande ouverture vers l'extérieur, de promouvoir des actions ponctuelles dans le domaine de la santé avec la participation de la ville de Charleroi par exemple.
- 3 Le comité des experts invite la section à favoriser et à stimuler la mobilité des étudiants mais également des enseignants.
- 4 Enfin, le comité des experts encourage la HE à développer chez les étudiants une ouverture vers le monde extérieur, dépassant le cadre de formation.

CHAP 6 : Analyse et plan d'action stratégiques

OPPORTUNITÉS

- 1 Les groupes de travail inter-sites mis en place pour l'ensemble de la catégorie au niveau de la HEPH-Condorcet doivent faire l'état des lieux des ressources et moyens disponibles. Il y a une volonté de mutualisation des équipements inter-sites et inter-sections avec une révision de l'évaluation clinique, rapports de stage, une standardisation des TFE et une amélioration de la transversalité pédagogique interne de la section. La fusion peut également apporter de nouvelles perspectives financières.
- 2 L'équipe réduite fait preuve d'un souci permanent de remise en question et d'amélioration.
- 3 La formation et le titre de bachelier en Soins infirmiers reste un atout sur le marché du travail. Le contexte socio-économique de la région est porteur. Il y a une forte implantation hospitalière locale.
- 4 Le changement d'approche pédagogique par compétences peut renforcer la professionnalisation des étudiants et des enseignants.
- 5 La pénurie d'infirmiers quasi permanente tant au niveau national qu'au niveau des pays limitrophes laisse prévoir un besoin de formation important pour les années à venir.

RISQUES

- 1 Le territoire géographique de la nouvelle HEPH-Condorcet est important. La catégorie paramédicale est composée de plusieurs entités. Il existe un risque de concurrence inter-sites.
- 2 Le résultat de la fusion et de l'uniformisation du programme des trois sites a généré la suppression de certains cours, a entraîné la lourdeur des démarches administratives qui se sont intensifiées. Des contraintes supplémentaires, notamment de déplacements, s'ajoutent aux enseignants. La participation aux différents conseils demande de la disponibilité avec des risques d'essoufflement des élus.
- 3 La fusion pose la question délicate du changement et de l'identité. Il y a une crainte de perte de l'identité locale dans l'harmonisation.
- 4 Le nombre croissant des étudiants risque d'être un frein pour la qualité de la formation, si la HE ne prend pas des dispositions en regard du nombre des personnels.
- 5 L'absence d'une politique de recherche ne permettra pas à terme de garantir les fondements scientifiques au programme et aux enseignants d'acquérir les compétences requises dans l'enseignement supérieur.

CONCLUSION

Afin de conserver l'identité, il semble nécessaire de laisser une autonomie à la section et à ses enseignants. L'harmonisation du programme de la catégorie doit être commune. Toutefois, il doit rester des spécificités locales. La fusion génère plus de transparence, donc plus de frustrations mais, en même temps, plus de possibilités de solutions.

EN SYNTHÈSE

Points forts	Points d'amélioration
<ul style="list-style-type: none"> → Démarche qualité : visibilité, articulation sections → Lisibilité de l'organisation ; partenariats → Stimulation des étudiants à participer aux conseils → Dynamique de changement induite par la fusion ; réflexion inter-site ; cellule GTPE → Développement de l'apprentissage autonome → Charte sur l'analyse des pratiques enseignantes → Système commun d'évaluation des enseignements → Campus numérique → Stages : coaching, horaire, réunions, enquête → TFE : encadrement satisfaisant les étudiants → Atelier « Stress et lâcher prise » → Locaux spatiaux ; internat, restaurant, gymnase → Dispositifs d'aide à la réussite, remédiation → Organisation structurelle souple → Effort d'accompagnement des nouveaux arrivants 	<ul style="list-style-type: none"> → Utilisation partielle des enquêtes du RAE → Difficulté des étudiants à être entendu → Insuffisance de MA infirmiers; communication tardive des tâches d'enseignement ; inégalité de qualité d'actualisation des supports de cours → Diminution des heures de stage en enseignement clinique → Encadrement des stagiaires → Déficit en ateliers de communication professionnelle → Peu de contrôle continu → Faible connaissance de la valeur des ECTS → Manque de fréquentation des remédiations → Fonds limités pour la formation des enseignants → Absence d'une politique de recherche → Faible mobilité étudiante

Opportunités et risques
<ul style="list-style-type: none"> → Opportunité : la fusion : volonté de mutualisation, augmentation de la transversalité, perspectives financières → Opportunité : équipe réduite faisant preuve d'un souci permanent de remise en question et d'amélioration → Risque : la fusion : concurrence intersites, crainte de perte de l'identité locale → Risque : nombre croissant des étudiants nécessitera une augmentation du nombre des personnels → Risque : absence d'une politique de recherche

Recommandations
<ul style="list-style-type: none"> → Pérenniser la démarche qualité, développer des outils de suivi → Continuer à favoriser la participation des étudiants aux conseils → Développer des partenariats avec les établissements hospitaliers environnants → Prévoir une meilleure répartition des tâches du personnel et un ajustement du nombre de MFP → Concrétiser l'harmonisation des trois sites → Travailler sur les compétences → Actualiser les supports de cours (+e-learning) → Systématiser les réunions de coordination pédagogique, explorer la transversalité des enseignements → Stages : intensifier les supervisions, renforcer les évaluations formatives → Développer l'évaluation des activités d'enseignement → Augmenter la lisibilité des ECTS → Réfléchir à la fréquentation des remédiations → Formaliser une vision des ressources humaines à moyen et long termes → Entretenir des collaborations de recherche → Stimuler la mobilité des étudiants et des enseignants



Evaluation 2010-2011 du cursus
Bachelier Soins infirmiers

Droit de réponse de l'établissement évalué

Commentaire général éventuel : Vu la proximité (à moins de 3km) de la Haute Ecole Louvain en Hainaut, nous souhaitons supprimer la fin de la phrase.

L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond

Page	Chap.	Point ¹	Observation de fond
12	5	4	La situation géographique centrale de la Haute Ecole offre une forte opportunité. Il y a peu de concurrence avec une autre école

Nom et signature du (de la) Directeur(-trice)-Président(e)

Monsieur Alain SCANDOLO

Nom et signature du (de la) coordonnateur(-trice) de l'autoévaluation

Madame Anne DELBRASSINNE

Nom et signature du (de la) Directeur(-trice) de catégorie

Monsieur Hubert REMY

¹ Mentionner la rubrique (force, point d'amélioration ou recommandation) suivie du numéro précédant le paragraphe.